

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Douai (59500)

Premier tour

– le 10/03/2020 –

Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 600000 euros

Des contacts réguliers entre la mairie et l'association existent, il convient de les poursuivre

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Dès le début du mandat, nous remettrons à jour le plan vélo. Nous nous engageons à ne pas être en dessous du montant indiqué de 600 000 euros. Nous veillerons à l'application du plan vélo avec votre association et les services techniques lors de réunions biannuelles comme nous l'avons annoncé il y a deux semaines sur mon site internet :

<https://francoisguiffard.fr/2020/02/velo-a-douai-les-calculs-sont-pas-bons-kevin>

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Il n'est pas prévu un budget annuel de ce montant

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous avons pour objectif de redessiner le plan de circulation de Douai afin de fluidifier le trafic. Notre stratégie globale est de faciliter les modes de transports doux dont les déplacements à vélo. A cet effet, l'association et l'ensemble des acteurs concernés seront associés à nos travaux.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Le plan vélo de Douai n'est qu'un plan. Avec les équipes techniques de la ville nous réaliserons un véritable programme cyclable pour la ville de Douai. Les acteurs de toutes les mobilités seront associés aux réunions de suivi et d'avancement. Nous restons indécis sur le financement que vous souhaitez, qui se monte à 15€ par personne par an. C'est plus du double que ce qui est consacré dans les villes qui ont une bonne politique cyclable, c'est pourquoi nous ne nous engageons pas sur cette action, et restons indécis.

Évidemment ce budget annuel n'est pas figé, et en fonction du plan cyclable, il pourra être amendé .

Nous commencerons par un budget alloué aux actions spécifiques de ce plan cyclable avec 10€ max par personne par an, soit un peu moins de 400k€

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Il n'est pas prévu un budget annuel de ce montant, mais un budget d'au moins 100 000 € par an. Néanmoins, nous envisageons de mettre à jour le plan vélo dans une démarche consultative et participative qui se nourrira des échanges réguliers entre la mairie et l'Association Droit de Vélo et qui s'appuiera sur les travaux issus du comité de suivi opérationnel.

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

bonne communication actuellement avec le service voirie

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous veillerons à entretenir les bonnes relations entre la mairie, ses services et votre association par la désignation d'une madame ou monsieur vélo et la mise en place du comité mentionné ci-dessous.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous poursuivrons les échanges réguliers avec l'association. Nous désignerons un(e) référent(e) mobilités douces. Les modalités de réunion et de travail seront déterminées conjointement.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

La personne en charge de l'ensemble des mobilités sera aussi la référente vélo.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Au cours du prochain mandat, nous envisageons de mettre en place une délégation aux mobilités actives afin d'appliquer une réelle politique de promotion et de développement des mobilités actives, politique qui est un outil de lutte contre les dérèglements climatiques.

Le référent Mobilités Actives sera l'interlocuteur privilégié sur le sujet et fera le lien entre les différents services de la mairie (notamment le service voirie, l'urbanisme), le réseau associatif, les citoyens, les professionnels.

Action n°3

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Déjà mentionné en action n°2.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous poursuivrons les échanges réguliers avec l'association. Nous désignerons un(e) référent(e) mobilités douces. Les modalités de réunion et de travail seront déterminées conjointement.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Au regard des actions 1 et 2, ce sera mis en place

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Nous nous engageons à mettre en place un comité de suivi opérationnel, qui pourra prendre la forme d'une commission extra-municipale, afin de mieux prendre en compte les remontées issues des contacts réguliers entre la mairie et l'association Droit de Vélo. Il s'agira d'un outil de suivi mais aussi et surtout de mesure de l'efficacité de la politique Mobilités Actives de Douai. Le référent Mobilités Actives sera alors chargé d'identifier avec les membres du comité les actions correctives envisageables et réalisables.

Action n°4

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Dans le cadre du programme Alvéole, une formation dispensée par DDV est prévue pour les employés municipaux

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous aurions besoin de davantage d'informations à ce sujet pour nous prononcer. Nous n'avons pas trouvé de détails au sujet des formations proposées dans les objectifs du programme Alvéole.

Il est toutefois bien entendu évident qu'une formation des agents municipaux chargés de faire respecter le Code de la route pour la pratique du vélo est nécessaire. Faire appel au savoir-faire de Droit de vélo semble tout à fait profitable.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Il est évident qu'une sensibilisation des agents aux mobilités douces est nécessaire. Pas seulement pour les techniciens concernés. Un changement d'état d'esprit doit avoir lieu en interne comme à l'externe sur les spécificités du vélo notamment.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Les techniciens municipaux se doivent d'être à jour de leurs connaissances sur les normes et recommandations en vigueur. Il me semble que c'est déjà le cas.

Si DDV a la capacité d'assurer des formations qualifiantes, pourquoi pas.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

La formation des employés municipaux est incontournable en vue de la promotion de l'usage du vélo (bicyclette, triporteur, vélo adapté, vélo à assistance électrique, ...). Ces dispositions facilitent la prise en compte du vélo dans la ville en faisant des agents municipaux mais également des élus des ambassadeurs de cette politique. A noter pour exemple que certains agents du service Cadre de Vie assurent le transport de leur matériel grâce à des triporteurs.

Action n°5

Créer un réseau express vélo Poursuivre l'aménagement des boulevards et améliorer la sécurité des ronds points principaux : place l'Herillier, place d'Haubersart....

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Comme indiqué dans l'article mentionné ci-dessus, nous souhaitons aménager un réseau cyclable complet et sans coupure. Nous aurons comme priorités l'adaptation au vélo des ronds-points place L'Herillier, place d'Haubersart, de la porte de Valenciennes, de la faculté de Droit, ainsi que de la rue de Cambrai et de l'avenue Georges Clemenceau pour faciliter la traversée Place Carnot – Gare de Douai.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Aménagement des boulevards : OK si soutien de Douais Agglo

Place l'Herillier : A étudier, à l'occasion de la ligne 2 du BHNS

Place d'Haubersart : La piste existe déjà. Ce sont les croisements qui sont à travailler éventuellement.

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous étudierons la possibilité de poursuivre l'aménagement des boulevards et améliorer la sécurité des ronds-points principaux : place l'Herillier, place d'Haubersart...

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Dans la cadre des actions qui auront été définies au plan cyclable à venir, les points particuliers cités seront traités et éventuellement réaménagés.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

L'aménagement des boulevards pourra se poursuivre avec le soutien de Douaisis Agglo. Ainsi, les boulevards Jeanne d'Arc, de la République, Breguet, Vauban ont été aménagés.

Par ailleurs, l'amélioration de la sécurité sur le secteur de la place l'Hérillier pourra être étudiée à l'occasion de la mise en place de la ligne 2 du BHNS.

Au niveau de la place d'Haubersart, la piste existe déjà. Néanmoins, les croisements sont effectivement à retravailler.

Nous entamerons la mise en place d'un axe traversant nord-sud réservé aux mobilités douces, le long de la Scarpe.

Action n°6

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : rue du faubourg de Béthune

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Effectivement, la rue du Faubourg de Béthune comme la rue de Cambrai présentent les mêmes problématiques. Nous prenons note et appuyons cette proposition.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

A prévoir le jour où la rue sera entièrement refaite. Pas forcément prévu dans ce mandat.

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Dans un cadre de sécurisation des cyclistes, il convient en effet d'étudier en profondeur votre proposition.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

La possibilité de création de nouvelles pistes sera étudiée dans le plan cyclable de la ville, car c'est à notre sens l'aménagement qui assure la meilleure sécurité au cycliste urbain, quel que soit son âge. La rue du Faubourg de Béthune présente quelques intersections où une amélioration de la piste est possible.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Un tel aménagement pourra être envisagé au moment de la réfection totale de la rue de Béthune. Cette réfection n'est pas forcément prévue pour le moment au cours du prochain mandat. Une signalisation accrue sur la partie moins visible de la piste cyclable sera effectivement nécessaire. Nous envisageons au cours du prochain mandat de concentrer nos efforts d'autres secteurs. Sous réserve de validation par le séminaire prévu sur ce sujet, les grands axes à traiter avec une belle piste cyclable pourraient être au moins, hors boulevards : rue de Bellain piétonisée, avenue de Metz, boulevard Albert 1er, rue Marguerite de Flandre-Abel Depret...

Action n°7

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Créer des itinéraires des extérieurs vers la gare

La liaison entre la place Carnot et la gare via la rue Faidherbe est impossible et pourtant très pratiquée !

En cours des faubourgs vers le centre ville

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous avons abordé ces points dans notre article sur les enjeux de la pratique du vélo à Douai, nous soutenons cette action.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Liaison Carnot-Gare : Ce ne serait pas plutôt la rue Clemenceau ? Mais il y a une piste cyclable réservée dans la rue Fleury Proust.

NB : nous prévoyons de créer un axe majeur de mobilités douces et actives nord-sud le long de la Scarpe

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Cette idée est très intéressante et nous appuyerons cette demande. Il faudra également travailler avec Douaisis Agglo pour la traversée des voies vertes.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Un jalonnement des itinéraires et voies cyclables, soit en temps de parcours, soit en km, est une action qui sera inscrite dans le plan cyclable.

Elle complétera les itinéraires déjà identifiés existants.

Il n'y a pas de rue Faidherbe à Douai, mais il y a un boulevard, situé entre la place d'haubersart et le rond point de "l'orange bleue"

La liaison entre la place Carnot et la gare est déjà réalisée par une piste bidirectionnelle dans la rue Fleury Proust.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

La liaison entre la place Carnot et la Gare est aujourd'hui praticable par la rue Fleury Proust.

Le Boulevard Faidherbe n'offre effectivement pas un espace cyclable optimal, des rénovations des boulevards des quartiers vers le centre-ville sont prévues avec le soutien de Douaisis Agglo.

Par ailleurs, nous prévoyons de créer un axe majeur de mobilités actives nord sud le long de la Scarpe du boulevard Pointcaré au Boulevard Vauban sachant que ce projet s'étalera sur plusieurs années.

Action n°8

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines la sortie de Douai vers les grands axes reste dangereuse

Le franchissement du pont d'Esquerchin est ubuesque

Rue d'Aniche puis avenue Roger Salengro : pas d'équipement spécifique pour les vélos ; la chaussée est trop étroite, les automobilistes mordent sur la voie propre du BHNS pour doubler les cyclistes.

vers Lambres, Sin le Noble, Cuincy, Esquerchin, Waziers...

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes d'accord sur la nécessité de prise en compte de ces mauvaises connexions. Un usager de Cuincy nous avait par exemple remonté le décalage existant entre la connexion Cuincy - Faubourg de Béthune. De la même façon que nous avons des panneaux incitant au ralentissement à l'approche de nos écoles, nous pourrions également envisager la pose de panneaux incitant à la vigilance envers les cyclistes à l'entrée et à la sortie de ces localités.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pont d'Esquerchin : Le tracé est cohérent et simple. C'est peut-être une question de matériau, un peu glissant par temps de pluie ?

rue d'Aniche puis Salengro : Réflexion à mener au SMTD . Les vélos peuvent-ils être officiellement autorisés à emprunter la voie BHNS ?

NOS PROPOSITIONS POUR LE SMTD : Installer des pistes cyclables sécurisées depuis les communes périphériques jusqu'à Douai.

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous nous saisisons de l'appel à projet Continuité Cyclables dès notre arrivée pour pouvoir le proposer à Douais Agglo. Nous travaillerons avec l'ensemble des acteurs pour la sécurisation des cyclistes et de l'ensemble des mobilités douces.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Les liaisons avec les communes alentour (Lambres, Sin le Noble, Cuincy, Esquerchin, Waziers) seront à vérifier avec le SMTD (qui a déjà établi un schéma de déplacements cyclable à l'échelle de l'agglo), ainsi que les autres partenaires voirie, dont le département du Nord.

Le franchissement du pont d'esquerchin se fait sur une piste en ligne droite! Vous voulez sans doute évoquer les pistes autour des ronds points aux extrémités.

L'accès des bicyclettes sur la voie BHNS doit être mis en expérimentation.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Au niveau du pont d'Esquerchin, le tracé mériterait sûrement une meilleure signalisation pour faciliter la circulation des vélos.

Une réflexion pourra être menée avec le SMTD concernant les rues d'Aniche et Salengro.

L'utilisation de la voie BHNS pourra être étudiée avec le SMTD.

Enfin, nous envisageons de proposer au SMTD des pistes cyclables sécurisées depuis les communes périphériques jusqu'à Douai. L'Agglo a déjà voté, avec notre soutien, le principe de cofinancer les aménagements cyclables des liaisons intercommunales en zone rurale.

Action n°9

Mettre le vélo au cœur des nouveaux quartiers : Quartier Caux, quartier Vauban

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous consulterons les usagers et représentants lors des projets d'aménagements. Nous pourrions proposer des arpentages collectifs d'un point A à un point B pour valider collectivement le tracé des pistes cyclables, l'intégration des espaces verts, l'installation de bancs publics et la convenance des aménagements aux piétons et personnes à mobilité réduite.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous sommes d'accord sur ce point.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

La manière la plus simple d'inciter à la pratique du vélo est de montrer aux utilisateurs et futurs utilisateurs qu'ils peuvent stationner leurs vélos en sécurité, quel que soit le quartier de Douai, et le retrouver ensuite.

Nous multiplierons les aires de stationnement vélos (arceaux et box).

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Les quartiers Caux et Vauban seront rénovés sur le modèle d'Eco quartiers. Le vélo y aura donc toute sa place.

Action n°10

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. les entrées, sorties et les abords des boulevards sont à revoir

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Bien que les sommes engagées dans le plan vélo gouvernemental soient insuffisantes au regard des ambitions portées de 9% de déplacements à vélo en France, nous nous engageons à y prendre notre part.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Voir actions 5 et 8

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous irons chercher les fonds nécessaires pour permettre aux usagers du vélo de pouvoir circuler en toute sérénité en ville.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Ces actions importantes feront partie du plan cyclable à venir.

Nous solliciterons ces fonds de l'état pour établir des connexions avec les quartiers excentrés, tels Frais-marais, la Clochette et aussi Faubourg de Cambrai.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Pas de commentaire

Action n°11

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

en particulier rue de Tournai

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Si des temps d'échanges pratiques doivent avoir lieu, comme mentionnés plus haut, peut-être pouvons-nous envisager que ce soit à ce sujet ? Ainsi, nous et les services serons plus alertes sur la nécessité de l'entretien du réseau cyclable, particulièrement à l'automne et en cas de neige et intempéries.

Par ailleurs, nous aimerions avoir votre avis sur la nécessité d'engager le remplacement progressif de la peinture par un asphalte comme on en voit aux Pays-Bas. En effet, plusieurs usagers nous ont fait part de leur inquiétude pour circuler par intempérie étant donné le manque d'adhérence sur pistes cyclables.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous serons particulièrement vigilants sur ce point en lien avec les services techniques. Cela rentre dans notre plan prioritaire de propreté de la ville et de la voirie ainsi que de l'adaptation du plan de circulation.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Le site web de la ville MA RUE DOUAI associé aux signalements des différents problèmes de la cité devra être porté en version mobile, afin d'être encore plus accessible au public.

Les travaux réalisés sur l'espace public de la ville devront disposer d'un alinéa dans leur liste de prix, voire un chapitre sur le respect de la continuité des flux de véhicules et des personnes. Nous essaierons d'insérer en dur cette disposition dans les futurs marchés de travaux, sinon dans leurs annexes.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Il s'agit effectivement de mesures d'entretien qui nécessitent un réel suivi. Nous nous engageons à nous appuyer sur les liens avec l'Association Droit de Vélo pour identifier les lieux qui nécessiteraient un entretien complémentaire aux entretiens réguliers.

Action n°12

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Tout à fait. Nous sommes d'avis de repenser l'ensemble du plan de circulation de sorte à mieux modérer la place accordée à la voiture en ville tout en fluidifiant le trafic. Nous souhaitons encourager les alternatives à la voiture individuelle comme les mobilités actives et les transports en commun mais aussi le covoiturage et l'autopartage.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Largement déjà fait

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Cela sera un axe prioritaire de notre mandat.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Le dernier plan de circulation de la ville de Douai a déjà bien désamorcé ce problème.

Des ajustements pourront être fait, au cas par cas.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Le plan de circulation interdit déjà de fait le trafic de transit en centre depuis longtemps.

Nous avons entamé une réduction du trafic des quartiers résidentiels grâce à l'implantation de zones 30 au centre-ville.

Par ailleurs, nous envisageons de renforcer le pont de Lille afin d'y permettre la circulation de camions. Ainsi, la circulation de camions dans les quartiers résidentiels de Waziers et de la Clochette sera redirigée sur le Pont de Lille ; ce qui facilitera la circulation des vélos.

Enfin, la piétonisation du centre-ville (rues de la mairie et de Bellain) contribuera encore davantage à la limitation du trafic de transit en ville.

Action n°13

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous serons attentifs à la bonne application de la législation dans ce cas.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous serons vigilants sur ce point.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Les camions et semi-remorques seront interdits en ville en journée, ils ont déjà des tranches horaires pour effectuer leurs livraisons

Mais on ne pourra pas interdire les bus ni les autocars...

Il faut aussi que les cyclistes et les piétons soient sensibilisés au phénomène.

Nous comptons sur DDV pour réaliser ces informations de sensibilisation lors de ses futures manifestations vélo.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Cette mesure sera effectivement étudiée en fonction de ce que la législation permet.

Action n°14

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Du même ordre que l'action n°12.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Le plan de circulation sera adapté en lien avec les acteurs locaux. Les mobilités douces seront privilégiées.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Voir l'action 12.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Ce travail de hiérarchisation est déjà réalisé. La ville s'attache à réserver les trottoirs aux piétons partout où c'est nécessaire et à rendre plus cohérent et continu le réseau des pistes cyclables. A chaque réfection complète de rue (une douzaine par mandat), sera étudiée la réduction de la chaussée voitures au profit des autres usages de l'espace.

Action n°15

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. déjà en place en grande partie

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes d'accord. Nous avons d'ores et déjà identifié des zones d'aménagement de ralentisseurs dans les quartiers des faubourgs d'Esquerchin et de Béthune. Nous veillerons à être à l'écoute des demandes similaires dans l'ensemble des quartiers.

Par ailleurs, nous étudierons la création des premières vélo-rues douaisiennes, où les vélos sont prioritaires. Cette mesure concernera notamment la vieille ville et les rues où le double-sens cyclable se révèle risqué.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Largement déjà fait

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous veillerons à rendre les limitations à 30 km/h effectives et notamment dans nos quartiers où les vitesses sont parfois excessives et mettent en danger les cyclistes et les piétons.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

La ville de Douai est en passe de devenir une ville 30km/h.

Cette disposition sera généralisée dans le reste des quartiers résidentiels ou cette mesure n'a pas encore été instaurée.

Les travaux de modification de voiries se feront au fur et à mesure.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

L'ensemble de la ville est actuellement en zone 30 sauf axes principaux. Des zones de rencontres existent déjà également (ex : Square du Dauphin). D'autres zones de rencontre seront développées selon les réfections de rue.

Action n°16

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Rue de la Mairie, la cohabitation piétons vélos n'est pas évidente

Le croisement rue de Bellain, rue de la Mairie et place d'Armes n'est pas sécurisant

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes d'accord sur les différents points de rencontre identifiés.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous travaillerons ensemble sur la sécurisation du trafic vélo et l'amélioration de la cohabitation entre les cyclistes, les trottinettes, les piétons et les voitures. Cela se fera en lien avec la modification du plan de circulation.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Les sens de circulation seront étudiés dans les actions 12 et 14.

La sécurité des enfants au droit des écoles fera partie des obligations de notre équipe.

Plus encore puisqu'il est envisagé que les primaires sachent se déplacer de manière autonome à vélo en fin de cycle scolaire pour aller en 6è.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

La piétonisation de la rue de la Mairie, rue de Bellain est prévue de façon pérenne. Ce qui rendra plus aisé le partage de l'espace entre piéton et vélo. Cette mesure permettra de sécuriser le croisement de la rue de Bellain et rue de la Mairie.

Action n°17

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

En ciours

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous poursuivrons ces aménagements.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous généraliserons les SAS vélo et en lien avec la Police Municipale, nous veillerons à son respect. L'idée de la généralisation est intéressante concernant les cédez-le passage cycliste. Nous mènerons une étude plus approfondie concernant les double-sens

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Avec le passage à la ville à 30km/h, les double sens sont créés de facto.

Les autres types d'aménagements seront généralisés partout où il sera possible, avec accord des différents gestionnaires des voiries concernées.

Nous serions intéressés de savoir ou vous souhaiteriez installer de nouveaux "cédez le passage au feu rouge" et "sas vélo".

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Cette action est déjà largement engagée, nous envisageons de l'achever sur le mandat à venir.

Action n°18

Mener des expérimentations de signalisation : Poursuivre la pose de panneau prioritaire tourne à droite et tout droit pour les vélos

exemple : rue de Cambrai

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

D'accord.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous sommes d'accord sur ce point.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

La pose des panneaux « cédez le passage vélo au feu rouge » sera effectuée en concertation avec les gestionnaires des voiries correspondantes. Nous insisterons sur leur nécessité le cas échéant.

Nous serions intéressés de savoir ou vous souhaiteriez installer de nouveaux "cédez le passage au feu rouge".

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Cette action est déjà largement engagée, nous envisageons de l'achever sur le mandat à venir.

Action n°19

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. av du Marechal Leclerc, rue du Gouvernement

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous suivons de près la multiplication de ces expérimentations dans plusieurs communes de France. Nous étudierons la faisabilité de ces opérations, voire de création de « rues aux enfants », rues piétonnisées, végétalisées et débitumisées aux abords des écoles.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas prévu

Est-ce possible ?

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nos actions s'inscrivent dans une stratégie visant à améliorer le niveau de la qualité de l'air à Douai. Le développement des mobilités douces entre dans cette stratégie. Les derniers essais menés à Lyon concernant la fermeture des routes de circulation devant les écoles n'ont pas montrées de résultats probants en terme d'amélioration de la qualité de l'air. Pour autant il nous semble important d'être particulièrement vigilants aux moteurs qui tournent à l'arrêt.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Les expérimentations menées à l'étranger et en France sont concluantes sur les établissements du primaire, cela ne concerne pas les collèges ni les lycées, qui ne sont pas gérés par la ville. Le blocage temporaire des rues menant aux écoles sera expérimenté, au cas par cas. Il pourra devenir pérenne si l'expérimentation s'avère concluante.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Il s'agit d'une hypothèse qui doit être pesée. Fermer la circulation dans la rue reste difficile car nécessite des moyens humains non disponibles en termes de sécurité, dans des rues parfois très passantes. Des expériences de pedibus peuvent être envisagées là où les parents sont volontaires.

Action n°20

Mener une réflexion sur la place du stationnement vélo : développer les équipements avec le programme Alvéole.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

D'accord. Nous souhaitons également sécuriser et rediscuter avec le SMTD les conditions d'accès à la Maison du vélo pour les cyclistes occasionnels (qui ne disposent pas d'un abonnement train), les étudiants et les apprentis ou créer un autre stationnement vélo couvert à définir en concertation.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous sommes d'accord sur ce point. Nous travaillerons en concertation pour coller au plus près de vos attentes.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

L'offre de stationnement vélo à Douai est insuffisante, les zones actuelles seront augmentées, et de nouveaux emplacements seront créés. Soit sous forme d'arceaux, soit sous forme de Boxes, soit sous forme de parking relais (15 places)

Le programme Alvéole sera sollicité sur ce point.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

L'installation de stationnement vélo au niveau des écoles est prévu. Des stationnements vélo près des stations BHNS seront à étudier avec le SMTD.

Les box à vélo seront développés.

Action n°21

Offrir du stationnement vélo sécurisé En cohérence avec les stations du BHNS, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les ascenseurs de la gare ne permettent pas d'y entrer un vélo

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous poursuivrons cette mise en cohérence. Nous veillerons à ce que la passerelle faisant le lien entre la Clochette et la gare soit accessible à tous et défendrons une véritable volonté d'accueillir les cyclistes au sein de nos infrastructures ferroviaires et de notre réseau de bus.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

OK en lien avec SMTD

Ascenseurs : Sans rapport avec le stationnement Voir SNCF

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Concernant les ascenseurs, nous étudierons cette faisabilité et nous étudierons l'impact budgétaire. Quoiqu'il en soit il faut

faciliter l'accès de la gare pour les usagers du train et améliorer clairement les offres de stationnement.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Le parking de la Maison du Vélo et de la Mobilité (MVM) n'est pas accessible à tous les usagers de la bicyclette. Nous engagerons la discussion avec le SMTD de manière à permettre à tout usager cycliste (occasionnel ou régulier) de pouvoir accéder à cet aménagement.

Le principe de stationnement vélo, en relais ou de rabattement le long de la voie BHNS, sera inscrit dans la plan cyclable de la ville, mais sera sûrement mieux pris en charge directement par le SMTD, chargé d'organiser la politique de mobilité de l'agglomération. Néanmoins nous porterons attention à ce que ces aménagements soient inscrits et réalisés.

Bien que n'entrant pas dans la compétence municipale mais étant à charge de la SNCF et de la Région, un vélo 28'' avec 2 sacoches entre sans difficulté dans les ascenseurs de la gare SNCF de Douai. (testé et vérifié)

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

L'offre de stationnement vélo cohérente avec les stations BHNS peut effectivement être développée en lien avec le SMTD. Les ascenseurs sont du ressort de la SNCF.

Action n°22

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous ferons un état des lieux à ce sujet pour combler les manques possibles.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous sommes d'accord.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Avec le programme gouvernemental qui oblige les élèves en fin de primaire à savoir rouler à vélo, cette disposition ne me paraît pas indispensable, mais complètement OBLIGATOIRE.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Cette action est en cours et nous la poursuivrons sur le mandat à venir.

Action n°23

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes d'accord.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

nous sommes d'accord sur ce point également.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Cette recommandation sera prise en compte dans les discussions sur la place de la voiture en ville. Effectivement, l'espace libéré pourra être éventuellement alloué à du stationnement vélo ou être un Box vélo, en fonction de sa localisation.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Cette action sera étudiée au cas par cas en fonction des besoins en prenant en compte la visibilité.

Action n°24

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous nous y engageons et nous veillerons à leur bonne utilisation, étant donné leur transformation récurrente en locaux poubelles/encombrants.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

L'idée est intéressante. Nous étudierons la faisabilité avec les habitants et les acteurs du logement. Il faut aussi veiller au bon respect de ces locaux à vélos.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Ces dispositions existent déjà pour de la construction de bâtiments neufs.

La mise aux normes des bâtiments existants obligera les bailleurs à créer ces infrastructures manquantes, et nous veilleront à leur réalisation. Si l'aménagement ne peut pas être intégré dans le bâtiment, le stationnement vélo devra être réalisé à l'extérieur de ceux-ci.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Nous pouvons et souhaitons nous engager sur l'intégration de cette obligation dans le PLU. Nous devons étudier le subventionnement avec l'intercommunalité.

Action n°25

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

C'est une solution intéressante pour désencombrer notre centre-ville et apaiser la circulation. Nous engagerons cette réflexion et la porterons au conseil communautaire afin d'entrevoir une mutualisation des moyens nécessaires.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Action très complexe à mettre en œuvre et qui dépasse le seul cadre municipal !

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Cela fait partie de nos réflexions en lien avec le plan Action cœur de ville.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Les réflexions à venir avec les différents partenaires (Douai Agglo, SMTD, logisticiens et transporteurs) sur la problématique de la livraison du dernier km devront prendre en compte la possibilité d'utiliser d'autres moyens de livraison que les poids lourds.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Cette action est tout à fait souhaitable. Néanmoins, elle nécessite la mise en place d'infrastructures importantes (quais de rupture de charge, espaces de stockage, ...) qui dépassent le cadre municipal.

Action n°26

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Comme nous nous y engageons en novembre dernier (à cette adresse : <https://francoisguiffard.fr/2019/11/lancons-un-cheque-velo-pour-douai/>), nous créerons une aide municipale à l'achat d'un vélo, qu'il s'agisse d'un vélo-cargo, d'un triporteur ou d'un vélo pliant. En revanche, l'attribution de cette aide au VAE était controversée au sein de notre collectif à ce moment en raison des dégâts écologiques générés par la fabrication des batteries. Mais qui sait, ce problème pourrait bientôt être résolu, cocorico : <https://www.linfodurable.fr/entreprises/une-entreprise-francaise-cree-un-velo-electrique-sans-batterie-10816>

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

A valider ultérieurement

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous étudierons la faisabilité et le coût engendré en lien avec l'Agglomération.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Nous sommes d'accord pour proposer cette aide à l'achat à nos concitoyens.

Ce serait même mieux si c'était réalisé conjointement avec Douais Agglo, via le SMTD, qui gèrera cette aide.

Il restera à discuter de son montant (entre 200€ et 400€) en fonction du type de vélo choisi, et des conditions d'attribution.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Pour le moment, l'aide à la location de VAE est mise en place avec le SMTD. Un abondement municipal est prévu. Les leviers d'aide doivent être étudiés pour les aides à l'achat pour les particuliers et les professionnels.

Action n°27

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Location amorcée par le SMTD qui propose des VAE à diversifier et élargir

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

La création d'un service de location longue durée nous semble appropriée pour initier à un changement des habitudes.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

OK en lien avec SMTD

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

De même, nous étudierons la faisabilité et le coût en lien avec Douais Agglo.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Nous sommes complètement favorables pour implantation de ce type de services à destination de la population douaisienne (voire des citoyens alentours).

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

La location à longue durée est effectivement proposée à ce jour par le SMTD. Nous envisageons de soutenir l'élargissement et la diversification de ces locations auprès du SMTD.

Action n°28

Mettre des locaux à disposition de l'association l'atelier tenu par DDV à la maison du vélo est trop exigü
Le local rue de Marchiennes n'est pas pérenne.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes d'accord pour que vous ayez un local digne du nom d'atelier.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Le bureau de l'étage de la maison du vélo est suffisant pour le nombre de réunions organisées. Il est disponible tous les soirs.
Pour le local de l'atelier, on peut y réfléchir. Pas de solution simple à court terme.

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous travaillerons ensemble pour vous trouver les locaux adéquats. Nous encouragerons et soutiendrons la création d'un tiers lieu destiné notamment à la réparation des vélos et d'une manière plus large aux véhicules doux. Nous serons attentifs aux projets visant à reconditionner, réparer et remettre en circulation des vélos dans un esprit de « garage solidaire ».

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

La mise à disposition d'un vrai bureau, ainsi que la création d'un véritable atelier de re-cyclage a été identifié dans notre programme.

Une structure spécifique devra peut-être être créée pour en assurer la future gestion.

Ce que vous avez subi ces dernières années, n'est pas correct

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Un bureau à l'étage de la Maison du Vélo est mis à disposition tous les soirs et permet d'assurer les réunions.

La question du local de l'atelier peut être étudiée sans pour autant disposer d'alternative évidente à court terme.

Action n°29

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes d'accord pour combler les manques en stationnement couvert là où il y a lieu d'être.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

OK

Voir action 22

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous sommes d'accord sur ce point. Il faudra améliorer de toute façon de manière globale le stationnement vélo sur toute la ville et améliorer la sécurité des emplacements.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

C'est une volonté nationale, complètement partagée par notre liste, voir aussi action n°22.

Évidemment qui dit utilisation du vélo à l'école ou vers l'école, dit stationnement en conséquence, cela va de soit.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Comme indiqué pour l'action 22, nous envisageons d'installer des stationnements vélo au niveau des écoles et pourquoi pas de sensibiliser les enfants dans les ALSH du mercredi.

Action n°30

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous nous engageons à définir en concertation les lieux d'aménagement propices à leur installation (parcs municipaux en priorité ?).

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

A valider ultérieurement

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

C'est une idée intéressante qui peut venir en complément de la sensibilisation dans nos écoles à la pratique du vélo.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Ce type d'aménagement devra être mis en place dans tous les lieux publics où les enfants sont en capacité de circuler librement à vélo (cours d'écoles, parcs, jardins publics, espaces piétonniers, ou places)

Ces différents lieux vous permettront de délocaliser votre vélo-école adultes de manière à toucher un plus large public.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Cette hypothèse est à étudier avec peut-être des pistes au Parc Bertin.

Action n°31

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes d'accord avec ce principe.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Bien sûr, nous privilégierons les modes doux.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Lorsque les occasions le permettront, ce moyen de transport sera privilégié.

Jacques Brenot est cycliste urbain, motard et aussi automobiliste.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Pas de commentaire

Action n°32

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

En particulier les forces de police

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous y veillerons. Il nous a été proposé de mener des actions de sensibilisation par la police municipale au respect des SAS vélos.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

OK

Pour la police municipale

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Cela fait le lien avec les formations et la prévention nécessaires en interne. Il y a un travail à effectuer également avec les habitants sur ce point.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Nous nous engageons à faire vérifier les connaissances de nos agents municipaux en matière de code de la route à destination des cyclistes, et des automobilistes envers les cyclistes. Une fois cette formation réalisée, vers l'été, des papillons pourraient bien se multiplier dans Douai.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Les agents seront sensibilisés et notamment les agents de police municipale.

Action n°33

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous étudierons cette possibilité ensemble en concertation avec les services. Nous souhaitons d'ores et déjà équiper notre police municipale en vélo, et nous privilégierons ce moyen de transport plutôt que la Zoé électrique.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

OK

En cours pour espaces verts

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous étudierons cette possibilité en concertation avec nos services.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Quelques équipes d'entretiens de la voirie sont déjà équipées de triporteurs.

Une brigade de la police municipale est déjà équipée de vélos.

Le reste sera à étudier. La livraison de repas impose de respecter certaines règles sanitaires strictes.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Certains agents municipaux du service Cadre de Vie utilisent déjà des vélos cargo afin de transporter leur matériel sur le lieu d'intervention. Nous envisageons de poursuivre ces modes de transports dans d'autres services.

Action n°34

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes surpris que ça ne soit pas déjà le cas. Nous nous en chargerons et nous veillerons à proposer au personnel un abri-vélo adéquat.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous nous engageons sur ce point.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Cette possibilité sera proposée aux agents.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Pas de commentaire

Action n°35

Créer une "journée sans voiture". relayer en local la journée mondiale sans voiture le mardi 22 septembre

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes d'accord sur cette action.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

A étudier, pour déterminer le cas échéant un périmètre

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nous valorisons les mobilités douces notamment à travers la semaine européenne de la mobilité (traditionnellement mi-septembre et qui coïncide avec la journée sans voiture).

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Pourquoi pas !

Et aussi lors de la semaine du développement durable en mai ?

Il faudra absolument associer le SMTD sur ces opérations pour obtenir une compensation en transports en commun, en navettes Binbin. Avec évidemment gratuité des transports sur ces journées.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

La faisabilité de la journée sans voiture est à étudier notamment en terme de périmètre.

Action n°36

Créer une "fête du vélo". A pérenniser chaque année début juin

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous sommes aussi d'accord sur cette action.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

OK, en soutien à une association organisatrice

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

C'est en effet une idée intéressante. Pourquoi ne pas réunir également toutes les mobilités douces en guise de promotion et valorisation ? Nous étudierons cette possibilité.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

La fête du vélo est un événement national, sauf si vous voulez vous caler dessus, il est tout à fait possible de choisir une date alentour, de manière à y associer les différents acteurs douaisiens du monde du vélo.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

Une fête du vélo peut être organisée en partenariat avec une association organisatrice. Cette fête sera peut-être à articuler avec la Fête de la mobilité déjà existante.

Action n°37

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Commencer par l'exemplarité des véhicules de la police municipale souvent à l'arrêt sur les pistes cyclables.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

D'accord, cela fait un autre lien avec les points mentionnés plus haut sur la formation et la sensibilisation au vélo des agents municipaux.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Nos policiers municipaux, comme l'ensemble de nos agents, devront faire preuve d'exemplarité. D'où la nécessité de formation et de sensibilisation.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

Cette action est à mettre en relation avec la n°32.

La prise de conscience doit être effective, puis après une période de rappel à la Loi, il sera temps de verbaliser les contrevenants.

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

La Police Municipale sera sensibilisée et les stationnements illicites continueront d'être verbalisés.

François Guiffard (Ensemble Faisons Douai)

Nous nous devons de proposer une politique globale de développement de la pratique du vélo à Douai : pour nous, il est un véritable levier multifonctions. D'abord, l'augmentation de sa pratique est nécessaire pour participer aux objectifs de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Ensuite, il touche à la santé publique et participe à une meilleure qualité de vie par l'activité physique. Il ne faut pas oublier que c'est également un outil efficace pour une relocalisation de la consommation des douaisiens.

Alors que les Pays-Bas utilisent 8 fois plus que nous leur bicyclette, véritable moyen de transport plutôt qu'objet de loisir, les seuls aménagements ne suffiront pas pour au moins tripler la part de nos déplacements à vélo avant 2024. Notre équipe mènera une politique très volontariste du développement des mobilités actives à Douai.

Jean-Marc Veron (DOUAI au COEUR)

Pas de commentaire

Coline Craeye (Douai, dynamique et durable)

Douai doit retrouver de la sérénité en terme de circulation. Nous travaillerons sur la refonte globale du plan de circulation pour permettre la cohabitation entre les différentes mobilités douces et la voiture.

Cette sérénité passera par un travail avec l'ensemble des acteurs concernés (associations, commerçants, usagers de la ville et habitants).

Je m'engage à ce que le vélo trouve toute sa place en ville en travaillant sur la sécurité des cyclistes, les aménagements urbains nécessaires, les stationnements et sur la prévention et les formations des agents et des habitants. Nous valoriserons le vélo pour en faire le mode de transport privilégié à Douai et faire de notre ville une référence sur l'utilisation des mobilités douces sans compromettre l'attractivité et le dynamisme de notre cœur de ville.

Jacques Brenot (Vision d'Avenir Douai Géant)

La politique vélo de Douai a été menée en fonction des aménagements routiers réalisés. Tous ne sont pas imputables à la ville.

Des efforts ont été faits et sont visibles intra muros depuis la mise en zone 30km/h d'une majorité des quartiers.

Certains marquages au sol sont à refaire, des panneaux sont manquants à certains carrefours, certains axes cyclables sont sales, ou en mauvais état. Et il n'y a toujours pas assez de zones de stationnement vélo en ville, devant certaines administrations, certains commerces moteurs. Cela doit changer.

Toutes ces remarques seront intégrées dans un plan cyclable à l'échelle de la ville, pour être traitées de la manière la plus efficace.

Nous ne pouvons pas ignorer les actions réalisées par votre association, même si elles ne rassemblent pas assez (présence sur les manifestations locales, vélo école, atelier de petites réparations, recyclage de vélos, balades) qui sont à notre sens indispensables pour le bien vivre des douaisiens, et qui devraient se développer avec la nécessité de savoir faire du vélo avant la 6è.

Nous nous engageons à soutenir toutes vos actions en faveur de ces thématiques : Santé, Sociabilisation, Sécurité des déplacements, Autonomie, et plus...

A bientôt,

Jacques BRENOT

Didier LEROY

Jean-Marc Veron (Douai au Cœur - liste de Frédéric CHEREAU)

La promotion des mobilités actives est incontournable dans l'atteinte des objectifs de réduction de la consommation d'énergie et des GES.

Il s'agit par ailleurs d'un outil de santé publique.

Nous sommes convaincus qu'un meilleur partage de l'espace urbain est nécessaire pour rendre notre ville plus saine, plus agréable, plus accueillante.

De nombreuses mesures relèvent d'un travail au niveau intercommunal et nous nous engageons à les promouvoir auprès du SMTD et de Douaisis Agglo.